



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 26 AOUT 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt six août à dix sept heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 19 août 2022, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2022D1-1-2-123

**OBJET : ACHAT D'UN ENGIN MULTI-FONCTION AVEC SABLEUR
POUR LE GOLF D'ESPALAIS
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES**

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane (pouvoir donné à Jean Michel BAYLET), Jean DUPUY, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Monsieur RENAUD Olivier

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

Monsieur Eric DELFARIEL a été désigné secrétaire de séance



2022D1-1-2-123

OBJET : ACHAT D'UN ENGIN MULTI-FONCTION AVEC SABLEUR POUR LE GOLF D'ESPALAIS

ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée pour l'achat d'un engin multi-fonction avec sableur pour les besoins du Golf d'Espalais, dont la date de remise des offres était fixée au 19 juillet 2022 à 12h00.

Cette consultation, par voie de procédure adaptée ouverte, est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

La Commission des Plis s'est tenue le 22 août 2022 pour le jugement des offres.

Le règlement de consultation prévoit les critères de notations suivants :

Critères	Pondération
1 – Prix des prestations	70 %
2 – Valeur technique	20 %
2.1 – Caractéristiques techniques de l'engin multifonction et du sableur	10.0 %
2.2 – Conditions de la garantie	10.0 %
3 – Délai de livraison	10 %

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
SAS SOLVERT	31200 - TOULOUSE
SAS DUPUY	40500 - AURICE

Au vu du rapport d'analyse des offres, le candidat SAS SOLVERT obtient la meilleure note son prix et son mémoire répondant parfaitement au besoin.

La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Classement	Nom ou raison sociale du candidat	Montant H.T. au regard de la décomposition du prix global et forfaitaire
1	SAS SOLVERT	49 680,80€
2	SAS DUPUY	52 610,00€

En conséquence, le Président propose :

- d'attribuer le marché au candidat SAS SOLVERT pour les montants indiqués dans la décomposition du prix global et forfaitaire ;
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer le marché correspondant et toutes les pièces y afférentes.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'attribuer le marché au candidat SAS SOLVERT pour les montants indiqués dans la décomposition du prix global et forfaitaire ;
- d'autoriser le Président ou son représentant, à signer le marché correspondant et toutes les pièces y afférentes.

Fait à Valence d'Agen, le 26 août 2022
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 29 août 2022

Le secrétaire de séance désigné
Le Maire de PERVILLE



Eric DELFARIEL

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

09 SEP. 2022

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légales le

09 SEP. 2022

AR Préfecture

2022D1-1-2-123 ACHAT D'UN ENGIN MULTI-FONCTION AVEC SABLEUR POUR LE GOLF D'ESPALAIS AMPF

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20220826-
2022D1_1_2_123-DE

Numéro d'acte : 2022D1_1_2_123

Date de décision : 26/08/2022

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 1-1-2-0-0 (Commande Publique / Marchés
publics / marchés en procédure adaptée
(hors maîtrise d'oeuvre et conventions de
mandat))

Fichier acte : 2022D1-1-2-123 ACHAT D'UN ENGIN
MULTI-FONCTION AVEC SABLEUR POUR
LE GOLF D'ESPALAIS AMPF .pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 09/09/2022 18:02:34

Date de réception de l'AR : 09/09/2022 18:03:03